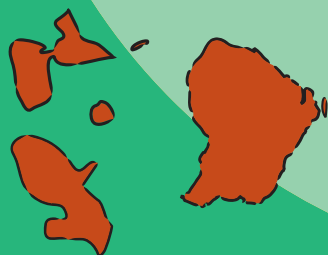




SYSTÈMES DE PETITS RUMINANTS AUX ANTILLES ET EN GUYANE

TÉMOIGNAGES, CAS CONCRETS ET PRÉCONISATIONS



ANTILLES-GUYANE



Sommaire

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS | 1 |
| TÉMOIGNAGE DE DAVID GIRAUD-AUDINE, PRÉSIDENT D'APOCAG, ÉLEVEUR DE CAPRINS EN GUYANE | 1 |
| TABLEAU DE BORD DE LA PRODUCTION DE VIANDE DE PETITS RUMINANTS AUX ANTILLES-GUYANE EN 2011 | 2 |
| DES ATOUTS ET CONTRAINTES SPÉCIFIQUES | 3 |
| CAS CONCRET N° 1 : UN NAISSEUR-ENGRASSEUR CAPRIN EN GUADELOUPE | 4 |
| TÉMOIGNAGE DE VICTOR PÉTILAIRE, ÉLEVEUR DE CAPRINS EN GUADELOUPE | 6 |
| CAS CONCRET N° 2 : UN NAISSEUR OVIN EN MARTINIQUE | 7 |
| TÉMOIGNAGE DE MOÏSE ZOZIME, ÉLEVEUR D'OVINS EN MARTINIQUE | 9 |
| CAS CONCRET N° 3 : UN NAISSEUR-ENGRASSEUR CAPRIN EN GUYANE | 10 |
| À RETENIR... | 12 |
| DÉFINITIONS | 15 |
| ACRONYMES | 16 |
| CARNET D'ADRESSES | |

Ont contribué à ce dossier...

• Rédaction :

Marylène MADASSAMY (CabriCoop Guadeloupe),
Frédéric MARIE (Chambre d'Agriculture de Martinique),
Thibaut LAGET (APOCAG Guyane), Vincent BELLET et
Frédéric GALAN (Institut de l'Élevage)

• Maquette :

Valérie LOCHON

Avant propos

Dans le cadre du programme « Réseaux de références » du POSEI France visant à apporter un appui au développement des filières animales des DOM, cette première publication spécifique aux petits ruminants présente des objectifs techniques et économiques qui se veulent réalistes. Ces données issues d'observations sur le terrain ne constituent pas encore à proprement parler des « cas-types » (modèles établis à partir de plusieurs exploitations d'un même système). Il s'agit de cas concrets,

rédigés à partir des résultats des premières années de suivi de trois fermes parmi l'échantillon d'exploitations du Réseau.

Ces références sont précédées du tableau de bord de la production aux Antilles-Guyane, et accompagnées du rappel de quelques conseils de base. En fin de document, quelques définitions essentielles sont rappelées.

La consolidation du Réseau au cours des prochaines années devrait permettre de faire face à la grande diversité des systèmes représentés : caprins ou ovins, présence/absence de pâturage, accélération ou non du rythme de mise bas, naissage et/ou engraissement, productions associées éventuelles...

Témoignage de David Giraud-Audine, Président de l'APOCAG, éleveur de caprins en Guyane

Pourquoi avoir intégré le Réseau de Références ?

La Guyane est un territoire un peu particulier dans lequel on a souvent l'impression de tout devoir découvrir. Lorsque je me suis lancé dans la production de cabris, je n'avais pas beaucoup d'expérience, j'ai fait mon BPREA et puis ça a été le grand bain. Pour obtenir les premières informations ce ne fut pas forcément facile, j'ai dû aller piocher les idées auprès de l'INRA de Guadeloupe ou dans des magazines. La mise en œuvre sur le terrain ne fut pas toujours une réussite. La production de petits ruminants en Guyane n'est pas récente mais sa structuration date de peu de temps et nous avons besoin de créer des références pour pouvoir progresser et savoir ce qui marche ou pas.

En plus de ça, tous les bailleurs de fonds publics ou privés nous demandent des données fiables pour obtenir des financements. Et en Guyane, avec le prix de la mise en valeur, il en faut de l'argent, surtout pour les gens qui s'installent. Alors si déjà vous partez avec de mauvais chiffres ça devient vite difficile.

De mon côté le Réseau m'apporte aussi une certaine façon de penser les choses. Je sais qu'une chèvre me rapporte par an une certaine quantité d'argent, cela me permet de mettre les dépenses en face pour ne pas être surpris en fin d'année.

Enfin, avec le Réseau, j'ai le technicien qui passe un peu plus souvent sur ma ferme et qui connaît mieux mon système. Du coup j'ai l'impression que ses conseils sont plus adaptés. Si je lui pose des questions sur les aménagements, etc., il est capable de me répondre plus précisément.



Tableau de bord de la production de viande de petits ruminants aux Antilles-Guyane en 2011

> Cheptel présent au sein des groupements

Source : CabriCoop, SCACOM, APOCAG, 2012

| | Guadeloupe | Martinique | Guyane |
|--|------------|------------|--------|
| Nombre de reproductrices détenues | 3 000 | 2 720 | 630 |
| Nombre d'éleveurs adhérents | 83 | 81 | 25 |
| Nombre moyen de reproductrices par éleveur ayant commercialisé | 30 | 34 | 40 |

> Production de viande caprine et ovine

Source : Iguavie, AMIV, SEMAM, DAAF, 2012

| | Guadeloupe | Martinique | Guyane |
|------------------------------------|------------|------------|--------|
| Tonnage des abattoirs | 12,7 | 61,6 | 5,8 |
| Nombre de têtes abattues | 1 090 | 4 290 | 440 |
| Taux de couverture du marché local | 1 % | 3 % | 4 % |



Des atouts et contraintes spécifiques

Du fait d'atouts et contraintes spécifiques, si la production de petits ruminants connaît actuellement une phase de croissance dans les Antilles, elle n'est que stabilisée en Guyane.

L'accès au foncier est très difficile dans les Antilles, hors situation d'héritage. De plus, les parcelles disponibles sont très morcelées. En Guyane, le foncier est plus accessible, mais les démarches administratives durent plusieurs années.

L'INRA et l'USOM permettent d'assurer un approvisionnement régulier en reproducteurs sélectionnés caprins et ovins dans les Antilles, à partir des schémas génétiques des races locales (cabri Créole et mouton Martinik). En Guyane, l'essentiel des animaux reproducteurs est mobilisé pour l'accroissement interne des troupeaux.

Les 3 départements bénéficient de conditions climatiques favorables à la croissance végétale, mais aussi au parasitisme. L'alternance des saisons engendre par ailleurs des contraintes spécifiques : saison sèche (Carême) dans les Antilles, saison des pluies en Guyane. De plus, les Antilles subissent régulièrement le passage de tempêtes voire de cyclones causant des dégâts sur les bâtiments et les cheptels.

Le marché des petits ruminants est porteur dans les 3 départements, avec des prix de vente particulièrement intéressants. Mais les prix des intrants sont très élevés, du fait d'une faible disponibilité locale et d'un fort recours aux importations.

L'historique des filières des petits ruminants est différente selon les départements. La structuration récente en Guyane, avec l'absence d'instituts techniques et de recherche de 1990 à 2010, pénalise la disponibilité en ressources techniques.

Les chiens errants ou autres prédateurs constituent un handicap commun aux 3 départements, de même que les vols, d'où le recours à des bâtiments de plus en plus confinés et la nécessité de résider à proximité de l'élevage.

| | Antilles | Guyane |
|---|----------|--------|
| Disponibilité foncière | - - | + |
| Disponibilité en reproducteurs | + | - - |
| Climat | + | + |
| Potentiel prairial | ++ | + |
| Risques météorologiques | - | + |
| Marché | ++ | ++ |
| Disponibilité et coût des intrants | - | - - |
| Ressources/références techniques | + | - |
| Prédation et vol | - - | - - |

Cas concret n°1 : un naisseur-engraisseur caprin en Guadeloupe

L'élevage de Robert est situé sur la Grande Terre, en zone séchante, et l'occupe à plein temps. Le troupeau a été constitué progressivement depuis 1990 pour atteindre un cheptel de « croisière » de 40 chèvres.

ATOOUTS :

- Autonomie en fourrage, avec possibilité d'irrigation et de fauche.
- Bonne maîtrise de la reproduction, mais aussi du parasitisme, grâce à une gestion rigoureuse du pâturage tournant (28 jours).

CONTRAINTES :

- Construction et équipement des bâtiments en cours.
- Pertes liées à la prédation et au vol.

LA STRUCTURE

- La surface : 3 ha d'herbe, dont 2,5 ha de savane partiellement améliorée, avec présence de *Dichantium* (« ti foin ») et 0,5 ha de *Digitaria decumbens* ("pangola").
- La main-d'œuvre : Robert à plein temps.
- Le troupeau : 40 chèvres créoles, en lutte accélérée (3 mises bas en 2 ans non systématique).

REPRODUCTION ET COMMERCIALISATION

Les chèvres sont conduites en 3 bandes, de façon à avoir des mises bas tous les 3-4 mois, avec des luttes d'une durée limitée à 2 mois. La première mise à la reproduction des chevrettes (30% de renouvellement) se fait à 12 mois.

> Bilan de reproduction

(Les définitions sont présentées page 15)

| | |
|------------------------|-------|
| Taux de Mise Bas | 110 % |
| Taux de Prolificté | 185 % |
| Taux de Mortalité | 9 % |
| Productivité Numérique | 1,85 |

Les animaux sont vendus finis à la coopérative, sans différenciation commerciale entre jeunes et chèvres de réforme. Une dizaine de mâles sont vendus pour la reproduction, voire en boucs sacrificiels (ces animaux ne bénéficient pas des aides POSEI de 90 €/tête).

SYSTÈME D'ALIMENTATION

L'exploitation est autonome en fourrages : les possibilités d'irrigation et le pâturage tournant permettent d'assurer une bonne productivité des surfaces, même sans apport d'engrais. La surface est fauchée pour moitié (une vingtaine de fauches par an), ce qui permet de constituer des stocks fourragers destinés principalement aux animaux à l'engraissement. Les chèvres sont conduites en pâturage tournant en 3 bandes selon la méthode préconisée par l'INRA (5 parcelles x 7 jours), et elles sont rentrées tous les soirs en bâtiment. De même, les jeunes sevrés sont engraisés en bâtiment, pour limiter les risques de prédation et de vol et pour assurer une meilleure maîtrise du parasitisme et une bonne croissance.





Bilan alimentaire annuel par couple chèvre-chevreau :

- Foin : 250 kg
- Concentré : 200 kg
- Chargement au pâturage : 30 chèvres/ha

EQUIPEMENTS

L'exploitation dispose d'anciens bâtiments dont une maternité de 6 cases de mise bas et 2 bâtiments d'engraissement. Une nouvelle chèvrerie est en cours de construction, et l'éleveur a déjà investi dans les équipements : auges, cornadis, claies, etc. Le matériel de récolte est bien adapté à la structure : motofaucheuse avec andaineur et presse (matériel acquis en 2009 avec un soutien à l'investissement de 75%).

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

| | Produits (€) | Prix unitaire (€) |
|-------------------------|---------------|-------------------|
| Cabris | 10 710 | 170 |
| Reproducteurs et divers | 3 850 | 350 |
| Prime petits ruminants | 1 360 | 34 |
| Aide POSEI | 6 170 | 90 + 8 |
| ICH | 420 | 140 |
| | Total (€) | par chèvre (€) |
| Produit brut | 22 510 | 563 |
| dont aides | 7 950 | 35 % |

| | Charges (€) | par chèvre (€) |
|---------------------------------|---------------|----------------|
| Concentré | 3 400 | 85 |
| Frais vétérinaires et d'élevage | 1 600 | 40 |
| Frais d'irrigation | 510 | 13 |
| | Total (€) | par chèvre (€) |
| Charges opérationnelles | 5 510 | 138 |
| Marge brute | 17 000 | 425 |

Les bons résultats de cet élevage sont le fruit d'une grande maîtrise dans la conduite technique, dans la cadre d'un système en croisière depuis plus d'une dizaine d'années.

Témoignage de Victor Pétilaire (Port-Louis, Guadeloupe)

Comment organisez-vous la reproduction ?

Quand les femelles arrivent en chaleur, je fais une monte en main avec deux boucs. Le plus souvent, c'est la femelle qui choisit le mâle qu'elle préfère mais je fais également attention à effectuer des croisements permettant d'alourdir les carcasses.



Pourquoi effectuer une monte en main ?

Chez nous, l'âge de mise à la reproduction des femelles est de 1 an. Nous n'avons pas encore de bâtiments pour les chevrettes donc nous ne pouvons pas les isoler des adultes. Cette technique permet d'éviter que les chevrettes ne se fassent saillir trop tôt par le bouc, ce qui arriverait si ce dernier était lâché dans le troupeau. De plus, cela permet de mieux noter l'accouplement et donc d'avoir un meilleur suivi de la reproduction. Nous allons donc conserver cette technique, même si nous comptons investir dans un bâtiment pour l'engraissement des chevrettes.

Quelles sont les causes de réforme des chèvres ?

Nous ne réformons pas tous les ans car notre troupeau est jeune. La plus vieille chèvre n'a d'ailleurs que 5 ans. Si nous réformons, c'est parce qu'une femelle est stérile ou parce qu'elle présente de mauvaises qualités maternelles (pas de lait, abandon du petit...).

Comment expliquez-vous les bons résultats de reproduction que vous obtenez ?

⇒ Le taux de mise bas ?

Je l'explique par la technique de la monte en main et par la surveillance des chaleurs. En effet, tant que la femelle reste en chaleur je ramène le mâle ce qui fait que j'effectue plusieurs saillies sur une chaleur.

⇒ Le taux de prolificité ?

Depuis le départ, j'ai sélectionné les femelles sur le critère de la prolificité. En effet, je ne garde que celles qui me font au moins 2 petits. Certaines produisent même 4 chevreaux et dans ces cas, nous devons les nourrir au biberon. Je veille aussi à ne pas remettre les femelles trop tôt à la reproduction après la mise-bas. Après le sevrage, je les retape pendant un mois afin de m'assurer qu'elles sont en forme pour me redonner 2 petits.

⇒ Le taux de productivité numérique au sevrage ?

Je suis très vigilant sur l'état sanitaire des jeunes chevreaux. Pendant les 3 premiers mois, je leur donne du fer, des vitamines et j'effectue au moins 2 vermifugations. De plus, le potentiel laitier des mères joue pour beaucoup dans la réussite du sevrage. J'ai également effectué la sélection des mères sur ce critère.



Cas concret n°2 : un naisseur ovin en Martinique

L'exploitation de Thérèse est située au Centre-sud de la Martinique. L'installation s'est faite en 2005, avec une recherche de diversification : productions ovine et bovine (engraissement de génisses), mais aussi de fruits et de volailles.

ATOOUTS :

- Autonomie en fourrage, avec possibilité d'irrigation.
- Mixité des productions, essentiellement ovine et bovine, permettant de répartir les risques.
- Bon niveau d'équipement en bâtiment et contention.

CONTRAINTES :

- Parcelles des bovins plus éloignées, limitant la possibilité de pâturage mixte.
- Affouragement en vert manuel.
- Pertes liées à la prédation.

LA STRUCTURE

- La surface : 6 ha d'herbe (savane améliorée) et 0,5 ha de canne (Supermerker et canne à sucre).
- La main-d'œuvre : Thérèse à mi-temps, plus un apprenti.
- Le troupeau : 55 brebis Martinik, en lutte accélérée.

REPRODUCTION ET COMMERCIALISATION

Pendant la phase d'installation, les brebis étaient conduites en petits lots de 12 têtes, de façon à avoir des agnelages tous les mois pour faire face aux mensualités. Le système a été simplifié récemment, avec 2 bandes de 25 brebis. Les résultats de reproduction en sont encore pénalisés. Le sevrage des agneaux se fait vers 2,5 mois. Jusqu'à présent les brebis n'étaient pas réformées, et le renouvellement s'effectuait en fonction de leur mortalité. Un changement de pratique est toutefois envisagé.

> Bilan de reproduction

(Les définitions sont présentées page 15)

| | |
|------------------------|-------|
| Taux de Mise Bas | 105 % |
| Taux de Prolificité | 137 % |
| Taux de Mortalité | 13 % |
| Productivité Numérique | 1,25 |

L'atelier ovin a été progressivement spécialisé dans le naissage. Après sevrage, les agneaux sont gardés sur l'élevage pendant 1 ou 2 semaines, avec l'objectif d'un poids de vente à la coopérative de 14 kg vifs.

SYSTÈME D'ALIMENTATION

Pour contrôler le parasitisme, les brebis sont maintenues en bâtiment pendant la phase d'allaitement et sont affouragées en vert. La surface réservée à l'affouragement en vert (1 hectare, dont 0,5 de canne) est fertilisée à hauteur de 34-11-22 unités par hectare de N-P-K (Azote, Phosphore et Potasse). Du sorgho a été introduit en 2012 pour remplacer la canne, suite à des visites d'essais réalisés par IKARE.





Bilan alimentaire par couple brebis-agneau :

- Concentré : 100 kg.
- Chargement au pâturage : 10 brebis/ha.

EQUIPEMENTS

L'éleveuse dispose de deux bergeries « tunnel », dont une a plutôt bien résisté au cyclone Dean (2007), alors que l'autre a beaucoup souffert. Une des bergeries est équipée de caillebotis pour loger les agneaux sevrés, alors que de la bagasse est utilisée pour la litière des brebis. Une cage de retournement facilite le parage des onglons et permet de limiter les boiteries. Les génisses sont logées en semi-stabulation. L'exploitation dispose d'un tracteur 4RM, d'une faucheuse et d'un gyrobroyeur.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2011

| | Produits (€) | Prix unitaire (€) |
|------------------------|---------------|-------------------|
| Agneaux | 4 660 | 74 |
| Prime petits ruminants | 1 870 | 34 |
| Aide POSEI | 3 950 | 62 |
| | Total (€) | par brebis (€) |
| Produit brut | 10 480 | 191 |
| dont aides | 5 820 | 56 % |

| | Charges (€) | par brebis (€) |
|---------------------------------|--------------|----------------|
| Concentré | 2 260 | 41 |
| Frais vétérinaires et d'élevage | 1 100 | 20 |
| Frais d'irrigation | 270 | 5 |
| | Total (€) | par brebis (€) |
| Charges opérationnelles | 3 630 | 66 |
| Marge brute | 6 850 | 125 |

La conduite de l'atelier a été fortement modifiée ces dernières années, avec une simplification de la conduite de la reproduction et l'abandon de l'engraissement. Les résultats présentés correspondent à une période de transition liée à ces modifications récentes.

Témoignage de Moïse Zozime, responsable de l'exploitation du Foyer de Charité (Trinité, Martinique)

De quelle surface disposez-vous en pâture ?

Le foyer de charité dispose de 5ha en pâture répartis en 18 parcelles. L'ensemble de la surface a été planté en *Brachiaria humidicola*, *Brachiaria decumbens* et *Digitaria decumbens*.

Comment organisez-vous le pâturage ?

Les animaux sont répartis en 3 lots : un lot de 80 mères et deux lots (agnelles et béliers) destinés à la vente comme reproducteurs après sélection. Les agnelles et les béliers ont 8 parcelles, et le troupeau de mères en dispose de 10. Les animaux pâturent dans les couloirs de façon ponctuelle afin de valoriser cette ressource fourragère et d'entretenir les accès aux parcelles.

Quel est le rythme de rotation ?

Les animaux reviennent sur une même parcelle en respectant un cycle minimum de 28 jours pour limiter le parasitisme. Ils séjournent en moyenne 5 à 6 jours sur une parcelle. Cette durée dépend de la quantité d'herbe disponible. Le troupeau passe à la parcelle suivante quand il reste peu d'herbe à pâturer et qu'on commence à observer des refus. Ces refus sont fauchés à la débroussailleuse après chaque passage des animaux et nous réalisons une fumure adaptée à la taille de la parcelle tous les deux passages d'animaux.

Les animaux pâturent-ils en permanence ?

Les animaux pâturent le jour et sont enfermés la nuit. Ils ne reçoivent aucun fourrage dans la bergerie. En revanche, les femelles gestantes et allaitantes ainsi que les agnelles et les béliers en attente de sélection reçoivent 300 g d'aliment concentré auxquels s'ajoutent, depuis quelque temps, des écarts de tri de banane.

Selon vous, quels sont les avantages et inconvénients du pâturage ?

Avec des parcelles plantées et bien entretenues, le pâturage ne présente que des avantages, notamment un gain de temps et de main-d'œuvre en comparaison à un système d'affouragement. Ceci dit je reste sur ma faim en ce qui concerne la qualité nutritionnelle de nos parcelles, même plantées. Nous sommes obligés de compléter les animaux pour satisfaire leurs besoins de production. Il faut par ailleurs bien contrôler le parasitisme.



Cas concret n°3 : un naisseur-engraisseur caprin en Guyane

Félix a débuté en 2009 une installation progressive sur le quartier agricole de Wayabo (Kourou). Son exploitation n'est pas encore en rythme de croisière et l'ensemble de la surface n'a pas encore été mis en valeur.

ATOUPS :

- Faible chargement.
- Niveau d'équipement correct.
- Capacité de financement liée à la pluriactivité.

CONTRAINTES :

- Manque de temps à consacrer au suivi du troupeau (pluriactivité).
- Eloignement de l'exploitation du lieu de résidence de l'éleveur (1h20 aller-retour).
- Manque de reproducteurs disponibles localement pour atteindre le cheptel de croisière.
- Pertes liées au parasitisme et à la prédation.

LA STRUCTURE

- La surface : bail précaire sur 30 hectares mais seulement 18 mis en valeur, dont 13 implantés en *Brachiaria humidicola* et 0,5 en canne fourragère (pépinière).
- La main-d'œuvre : Félix à quart-temps, avec l'objectif de rémunérer un plein temps.
- Le troupeau : 110 chèvres (objectif de 300 chèvres), avec une mise bas par an.

REPRODUCTION ET COMMERCIALISATION

Depuis la campagne 2011, le troupeau est conduit en 3 lots avec des mises bas en mars, juin et novembre. Cette conduite correspond à la volonté d'étaler les rentrées de trésorerie, la charge de travail et l'affouragement. Les taux de mise bas et de prolificité sont respectivement pénalisés par le manque de disponibilité de l'éleveur et l'absence de reproducteurs de qualité. La prolificité s'améliorera lorsque l'éleveur pourra sélectionner son renouvellement sur ce critère. Les mises bas en saison des pluies s'accompagnent souvent d'un taux élevé de mortalité.

> Bilan de reproduction

(Les définitions sont présentées page 15)

| | |
|------------------------|------|
| Taux de Mise Bas | 0,60 |
| Taux de Prolificité | 1,40 |
| Taux de Mortalité | 0,35 |
| Productivité Numérique | 0,55 |

Les cabris sont engraisés et vendus à la coopérative, avec une différenciation commerciale basée sur l'âge et le poids (+/- 12 mois et +/- 12 kg).



SYSTÈME D'ALIMENTATION

Les 13 hectares de *Brachiaria humidicola* sont pâturés par les chèvres non suitées. Le faible chargement favorise le recru forestier. La fin de gestation et l'allaitement sont conduits intégralement en bâtiment avec un affouragement à base de foin réalisé en entraide chez un voisin. L'éleveur ne dispose pas de matériel de fauche sur l'exploitation. A terme, l'affouragement sera basé sur de la canne fourragère (en cours d'implantation). Les jeunes sont conduits intégralement en bâtiment jusqu'à la mise à la reproduction ou au départ à l'abattoir.

Bilan alimentaire par couple chèvre-chevreau :

- Foin : 120 kg.
- Concentré : 140 kg.
- Chargement au pâturage : 6 chèvres/ha.

EQUIPEMENTS

L'exploitant envisage de réaménager sa chèvrerie pour mécaniser l'affouragement. L'éleveur a acquis un parc de contention qui sera intégré à la chèvrerie lors du réaménagement. Il dispose d'un tracteur compact 4 roues motrices utilisé pour les chantiers de fauche en entraide.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2011

| | Produits (€) | Prix unitaire (€) |
|----------------------------|---------------|-------------------|
| Cabris | 4 860 | 162 |
| Achats boucs reproducteurs | - 250 | 125 |
| Accroissement du troupeau | 4 500 | 150 |
| Prime petits ruminants | 3 740 | 34 |
| Aide POSEI | 3 000 | 100 |
| | Total (€) | par chèvre (€) |
| Produit brut | 15 850 | 144 |
| dont aides | 6 740 | 43 % |

| | Charges (€) | par chèvre (€) |
|---------------------------------|---------------|----------------|
| Concentré | 7 240 | 66 |
| Foin | 3 120 | 28 |
| Frais vétérinaires et d'élevage | 1 000 | 9 |
| | Total (€) | par chèvre (€) |
| Charges opérationnelles | 11 360 | 103 |
| Marge brute | 4 490 | 41 |

Les faibles résultats économiques s'expliquent par les contre-performances en matière de reproduction et par un coût alimentaire élevé malgré le faible chargement observé.

A retenir..

LES CABRIS ET LES MOUTONS SONT DES RUMINANTS, ILS ONT DONC BESOIN DE SURFACE

Contrairement aux volailles et aux porcins, les cabris et moutons sont des ruminants, ce qui signifie qu'il leur faut avant tout des fourrages. Et compte tenu des prix du foin et du concentré dans les Antilles (et en Guyane), cela veut dire qu'il faut disposer d'une surface minimale ! Le tableau ci-contre présente le chargement envisageable par hectare (engraissement des jeunes compris), en fonction du système fourrager.

| Ressource fourragère | Chargement (reproductrices/ha) | Soit pour 50 reproductrices |
|--|--------------------------------|-----------------------------|
| Savane naturelle | 8 à 12 | 5 ha |
| Savane améliorée | 10 à 15 | 4 ha |
| Savane et cultures fourragères (50%-50%) | 25 à 30 | 1,8 ha |
| Cultures fourragères (100%) | 40 à 50 | 1,1 ha |

Savane naturelle : prairies spontanées non irriguées ni fertilisées.

Savane améliorée : prairies plantées (*Brachiaria humidicola*, *Digitaria decumbens*, *Brachiaria mutica*, etc.) fertilisées et/ou irriguées.

Cultures fourragères : canne fourragère (*Supermerker*, canne rouge, etc.), sorgho, millet, etc.



JOUER LA COMPLÉMENTARITÉ POUR LIMITER LES ACHATS DE CONCENTRÉ

Le concentré coûte très cher, il faut donc raisonner son utilisation. Pour cela il faut faire correspondre les besoins des animaux et les ressources fourragères utilisées :

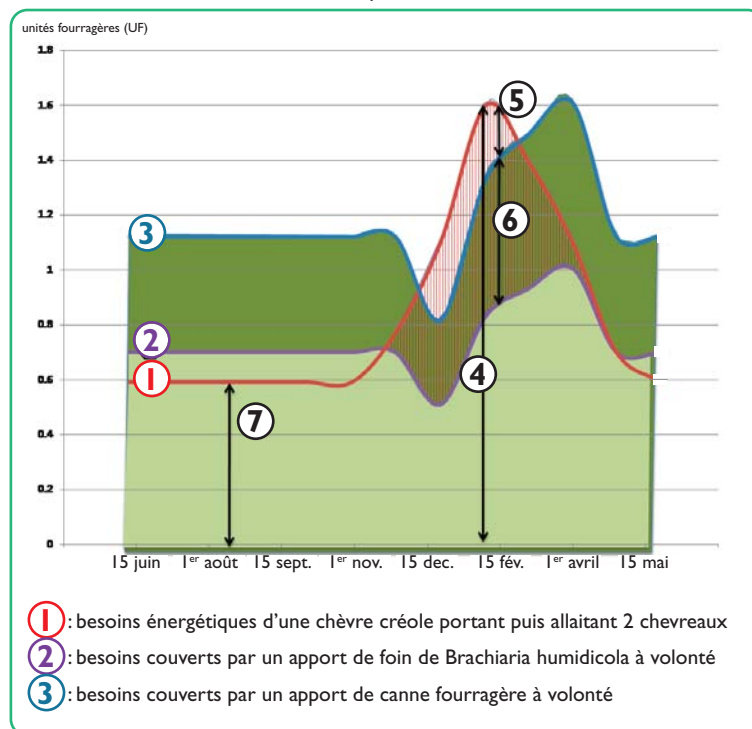
- Les **besoins alimentaires** des petits ruminants varient du simple au double dans l'année, en fonction du stade physiologique. Leur capacité d'ingestion varie également, mais dans de moindres proportions.
 - o Graphique : **la courbe 1 en rouge** présente l'évolution des besoins énergétiques d'une chèvre créole : de moins d'1 Unité fourragère (UF) à l'entretien à près de 2 UF pour l'allaitement de 2 petits.

- La **valeur alimentaire** des ressources fourragères est très variable en fonction de leur nature, mais aussi en fonction de leur stade de végétation : de 0,4 UF/kg de Matière Sèche pour un foin de *Brachiaria humidicola*, à près de 0,8 UF/kg pour un *Digitaria decumbens* pâturé à 3 semaines, voire près d'1 UF/kg pour certaines cultures fourragères.
 - o Graphique : **la courbe 2 en violet** présente les besoins couverts par un apport de foin de *Brachiaria humidicola* de faible qualité, à volonté (limités par la capacité d'ingestion). **La courbe 3 en bleu** présente les besoins couverts par un apport de canne fourragère, toujours à volonté.

- Les besoins non couverts par les fourrages (hachurés en rouge sur le graphique) doivent l'être par la **complémentation en aliment concentré**.
 - o Graphique : en début de lactation (flèche n°5), la complémentation nécessaire avec une ration à base de canne (flèche n°6) est nettement inférieure à celle nécessaire avec du foin de *Brachiaria humidicola* (flèche n°5 + flèche n°6). En revanche, en période d'entretien (flèche n°7) le foin de *Brachiaria humidicola* suffit à couvrir les besoins.

> Exemple de couverture des besoins énergétiques d'une chèvre dans le contexte guyanais

Source : Réseaux Petits Ruminants Antilles-Guyane



LA LUTTE PERMANENTE, CE N'EST NI POUR LES CHEVRES NI POUR LES BREBIS !

Dans un élevage professionnel, on ne laisse pas la nature décider toute seule :

- introduire et retirer les boucs/béliers en fonction des périodes désirées pour les mises bas (5 mois plus tard) et pour les ventes (âges à la vente de l'ordre de 6 à 10 mois pour les agneaux et 10 à 12 mois pour les cabris).
- après sevrage, ne pas laisser les jeunes mâles avec leurs sœurs. Particulièrement pour les cabris qui sont pubères dès 3 mois !



PARASITISME : LES JEUNES SONT FRAGILES !

Si les adultes sont normalement immunisés contre la plupart des parasites internes, ce n'est pas le cas des jeunes : après sevrage ne les laisser à l'herbe que si on peut leur offrir des prairies propres !

- engraissement à l'herbe : utiliser des surfaces qui n'ont pas été pâturées par les adultes.
- engraissement en bâtiment : le plus prudent, si on n'est pas sûr de l'état des pâtures (mais attention aux coccidies). Et ne pas les sortir sur une aire d'exercice avec de l'herbe, c'est là qu'ils se contaminent !

PARASITISME : PRÉVENIR LA RÉSISTANCE

Les problèmes de résistance des parasites aux traitements sont de plus en plus fréquents. Pour limiter ces risques :

- pratiquer un pâturage tournant (28 jours de repos avant retour sur la parcelle) et le cas échéant un pâturage mixte avec des bovins ;
- respecter strictement les doses prescrites, et peser les animaux pour éviter les sous-dosages ;
- ne pas utiliser toujours les mêmes produits : pratiquer l'alternance
 - o Attention, la même matière active peut être commercialisée sous différentes marques : bien lire la composition des produits.
- sur les adultes, privilégier des traitements curatifs ciblés (méthode FAMACHA®).

Définitions

SAVOIR COMPTER LES MOUTONS ET LES CABRIS

L'effectif technique : Femelles Mises en Lutte (FML)

Pour juger des résultats de reproduction, on ne compte que les femelles qui ont été luttées pour produire dans la campagne. Des agnelles ou chevrettes qui n'auraient pas été luttées, par exemple pour cause d'un poids insuffisant, ne seront pas comptées.

L'effectif économique : Effectif Moyen Présent (EMP)

C'est celui sur lequel seront rapportés les produits et les charges, pour calculer la marge. Les agnelles peuvent être mises à la reproduction dès 8 mois et les chevrettes à 10 mois, voire avant (si elles ont atteint un poids suffisant !) et elles mangent même si elles n'ont pas été luttées. Classiquement, on les compte donc dans l'effectif moyen de reproductrices à partir de l'âge de 6 mois.

DEUX PRODUCTIVITÉS VALENT MIEUX QU'UNE

En petits ruminants, il est d'usage d'établir la "balance agneaux", ou "balance cabris", en comparant les informations issues du carnet de mise bas (productivité zootechnique) et celles issues des ventes et inventaires (productivité économique). Si aucune information ne manque (mort, vente), cette balance doit être équilibrée.

Productivité zootechnique : nés - morts

Productivité économique : vendus - achetés + conservés (renouvellement interne) +/- variation de stock.

COMPOSANTES DE LA PRODUCTIVITÉ ZOOTECHNIQUE

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif mis en lutte

Taux de prolificité : nombre de jeunes nés (y compris avortons) rapporté au nombre de mises bas

Taux de mortalité : nombre de morts (y compris avortons) rapporté au nombre de nés



UNE PREMIÈRE APPROCHE DE LA RENTABILITÉ DE L'ATELIER : LA MARGE BRUTE

La marge brute correspond à la différence entre le produit brut et les charges opérationnelles, elle permet une première appréciation de la rentabilité de l'atelier. Mais il faut encore déduire les charges de structure pour apprécier la rentabilité réelle de l'atelier.

Produit brut : Ventes d'animaux, corrigées des variations d'inventaire et des achats d'animaux, et Primes affectées à l'atelier (Aide aux petits ruminants, Aide à la fidélisation, etc.)

Charges opérationnelles : Concentrés achetés et prélevés, Achats de fourrages, Charges de la surface fourragère (engrais, semences, etc.), Frais d'élevage (frais vétérinaires, de reproduction, d'identification, etc.).

Charges de structure : main-d'œuvre (cotisations sociales, salaires), foncier (location, entretien...), bâtiments et matériel (amortissement, entretien...), frais divers (assurances, frais de gestion...), frais financiers, etc.

Acronymes

APOCAG : Organisation des Producteurs Ovins Caprins de Guyane

BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

CABRICOOP : Coopérative agricole des producteurs caprins et ovins de la Guadeloupe

DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

IKARE : Institut Karibéen et Amazonien de l'Élevage

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

POSEI : Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité

SCACOM : Société Coopérative Agricole Caprins Ovins de la Martinique



Carnet d'adresses

« Réseaux d'élevage petits ruminants des Antilles-Guyane »

Guadeloupe

Marylène MADASSAMY

marylene.madassamy@capviande.com

Martinique

Frédéric MARIE

references.pa@martinique.chambagri.fr

Guyane

Thibaut LAGET

technicien@apocag.fr

Coordination/animation

Vincent BELLET

Institut de l'Élevage

vincent.bellet@idele.fr

Frédéric GALAN

Institut de l'Élevage

frederic.galan@idele.fr

SYSTÈMES D'ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS AUX ANTILLES ET EN GUYANE

TÉMOIGNAGES, CAS CONCRETS ET PRÉCONISATIONS

Dans le cadre du programme « Réseaux de références » du POSEI France visant à apporter un appui au développement des filières animales des DOM, cette première publication spécifique aux petits ruminants présente des objectifs techniques et économiques qui se veulent réalistes. Ces données issues d'observations sur le terrain ne constituent pas encore à proprement parler des « cas-types » mais plutôt des cas concrets : deux naisseurs-engraisseurs caprins de Guadeloupe et Guyane, un naisseur ovin de Martinique.

Ces références sont précédées du tableau de bord de la production de viande de petits ruminants aux Antilles-Guyane : le taux de couverture du marché local est encore très faible. Le document comprend également le rappel des conseils fondamentaux et se termine par quelques éléments méthodologiques.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP, de l'ITAVI et d'IKARE.



Novembre 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage -

149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 030